



Association des Retraités du Groupe CEA
Section de Valduc

Chers amis,

La section de Valduc de l'ARCEA a le plaisir de vous inviter à la journée de rencontre des Retraités et de leurs conjoints :

Vendredi 3 mars 2023
Salle des Capucins – Is-sur-Tille

La journée débutera par la tenue de l'Assemblée Annuelle de la Section VALDUC. Elle se poursuivra par un repas et une animation dansante auxquels vous êtes cordialement invités.

Afin de faciliter le déplacement de certains d'entre vous, un bus sera mis à disposition le matin à partir de Dijon, et le soir pour le retour : les détails sont donnés en page suivante.

Si vous souhaitez assister à cette rencontre, je vous remercie de renseigner le bulletin joint. Pour des raisons d'organisation, je vous serais reconnaissant de le retourner **le plus rapidement possible** aux coordonnées indiquées, et en dernière limite avant le 3 février 2023.

Trois ans que nous n'avons pas eu le plaisir de nous retrouver ! Alors venez nombreux !

Bien cordialement.

Richard DORMEVAL
Président de l'ARCEA-Valduc



Assemblée annuelle 2023
Vendredi 3 mars 2023
Salle des capucins – Is -sur-Tille

ORDRE DU JOUR

08h15 -	Accueil des participants à l'Assemblée Annuelle
09h00 - 12h30 -	Assemblée Annuelle.
12h45 :	Accueil des participants au repas
13h00 :	Déjeuner

ÉLECTIONS AU BUREAU

Tout dépôt de candidature doit accompagner l'inscription à l'Assemblée Annuelle (voir bulletin d'inscription).

MODALITÉS

Le déjeuner sera pris en commun avec nos invités, à l'issue de l'Assemblée Annuelle. En conséquence, vous pouvez participer :

- uniquement à l'**Assemblée Annuelle** (Accueil à partir de 8H15)
- à l'**Assemblée Annuelle et au repas**
- uniquement **au repas** (Accueil à partir de 12h45)

Le bulletin d'inscription, joint à ce document, est à **retourner le plus rapidement possible** et au plus tard le 3 février 2023, à :

Yves LEO - 32 rue Jack London - 21800 QUETIGNY

TRANSPORT

Service de bus aller : **07h45** : Place Darcy (derrière le bâtiment Divia)
08h00 : Fontaine-les-Dijon (arrêt rond-point Géant Casino, rte d'Ahuy)

Service de bus retour : **17h30** : Retour vers Dijon, aux mêmes arrêts

Les adhérents qui ne se seraient pas encore acquittés de leur cotisation 2023 au moment de l'Assemblée Annuelle seront invités à le faire lors du pointage d'accueil.



ASSEMBLÉE ANNUELLE 2023 BULLETIN D'INSCRIPTION

Monsieur, Madame : Prénom :

Assistera :

à l'**ASSEMBLÉE ANNUELLE** (de 9h00 à 12h30) **OUI^{1*}** **NON***
accompagné de : personnes

au **REPAS** **OUI*** **NON***
accompagné de : personnes

Utilisera le **SERVICE DE BUS** au départ de : Place Darcy **OUI*** **NON***
Fontaine-les-Dijon **OUI*** **NON***

Participation financière au repas : 38 € par personne

Règlement par chèque à l'ordre de ARCEA-Valduc, à joindre à l'inscription.

NB : Toute annulation de participation au repas intervenant après le 24 Février 2023, ne pourra donner lieu à remboursement.

QUESTION(s) pour l'ASSEMBLÉE ANNUELLE

.....
.....
.....

ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ARCEA-Valduc

Je souhaite être candidat au Bureau de la Section de Valduc : **OUI*** **NON***

RÉSERVATION DE TABLE

Les réservations ne seront prises en compte qu'à partir d'une liste établie par vos soins. Celle-ci devra faire état du nom de tous les participants souhaitant se retrouver à la même table.

Nous comptons sur votre compréhension pour que **l'un des membres du groupe se charge d'établir la liste des participants souhaitant être à la même table** et nous la transmette, accompagnée d'un chèque global ou des chèques individuels (voir tableau au verso).

Celle-ci devra être retournée **le plus rapidement possible** et au plus tard le 3 février 2023, à :

Yves LEO - 32 rue Jack London - 21800 QUETIGNY

(Une seule liste par groupe)

En cas d'ajout (ou de retrait) de participants, une fois la liste déposée, vous devrez faire référence à la personne ayant constitué la liste.

¹ Entourez votre réponse

LISTE ÉTABLIE PAR :

	Noms et Prénoms des Participants
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	
32	
33	
34	
35	

Nombre total de participants
Montant du Règlement à effectuer€

L'inscription doit être accompagnée du règlement correspondant à l'ensemble des inscrits (Chèque global ou chèques individuels).